

Aiguèze

Bulletin Municipal



JUIN 2014

Edito2

NUMÉRO



Le mot du Maire

Deux mois sont déjà passés depuis l'installation de votre nouvelle équipe municipale. Ces premiers temps ont été consacrés à la découverte de la mairie, des installations, des dossiers en cours et au fonctionnement courant. Nous avons également consacré beaucoup de temps en réunion au sein de l'agglomération comme dans les nombreux syndicats auxquels la mairie est associée, beaucoup de temps aussi à découvrir les services et nouer les liens qui seront demain les seuls garants d'un fonctionnement optimal. Dans ce délai, nous avons réussi à faire paraître votre premier bulletin municipal et mettre en ligne un - nouveau blog d'information sur le net (mairieaigueze.blogspot.fr). Des commissions ont été créées pour faciliter le travail du conseil municipal en lui proposant des études.

Nous avons assuré les électeurs de réaliser un audit de nos finances publiques et de faire un bilan de notre patrimoine. Le bilan financier a été réalisé et présenté aux villageois le 23 mai. Il est important de souligner l'intérêt porté par tous à cette présentation ; 57 participants représentant la majorité des familles avec de nombreuses questions et interventions pertinentes.

Une première réunion de concertation avec les commerçants a permis de définir un calendrier des animations. Afin de limiter les nuisances (sonores, environnementales...) certaines règles ont été établies.

La fête du pain a été une réussite totale, les bénévoles de l'association « Culture et loisirs » ont montré une nouvelle fois que leur dynamisme et leur engagement étaient à la hauteur des résultats de l'association.

Une réunion de l'ensemble des associations sera organisée au plus tôt, afin d'arrêter un calendrier des activités et définir les projets de chacune.

La saison estivale a débuté. Le stationnement va se faire sur les parkings périphériques en occasionnant parfois quelques gênes. Cette période est relativement brève, je demande à chacun de respecter les espaces dédiés et d'agir avec bon sens et civisme.

Des interrogations semblent subsister dans l'esprit de certains. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises les dossiers présents en mairie (finances – gestion – projets ...) sont la propriété des Aiguèzois et donc visibles et vérifiables par tous. Conscient que le dialogue est indispensable avant toute décision et qu'il faut par la suite communiquer pour expliquer et faciliter la compréhension, avec les adjoints je me tiens à la disposition de tous.

Villageoisement votre
Haut

Site officiel
de la mairie

mairie.aigueze.blogspot.fr

Sommaire

P.2 à 6 • La vie municipale

Elections, conseils et
réunion publique

P.7 à 11 • La vie à Aiguèze

Fête du pain, Marché aux fleurs...

P.11 à 14 • Tourisme et Patrimoine

PBVF, Le Donjon...

P.15 • Histoire du village

Honoré Agrefoul

P.16 • Agenda

Les dates à retenir...

La vie municipale

Retour sur les élections européennes



Résultats

Elections européennes à Aiguèze- 25 mai 2014

LISTES	VOIX	%
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN	0	0%
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	0	0%
EUSKADI EUROSPAN	0	0%
POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE	0	0%
BLEU MARINE OUI A LA FRANCE NON A BRUXELLES/FN	28	25%
UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO	12	10,7%
NOUS CITOYENS	2	1,7%
PROGRAMME LIBERTAIRE POUR UNE EUROPE EXEMPLAIRE CONTRE LE SEXISME ET LA PRÉCARITÉ	0	0%
FRONT DE GAUCHE	9	8%
EUROPE CITOYENNE	0	0%
SO PIRATE	1	0,8%
POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES, ENVOYONS VALSER L'AUSTÉRITÉ ET LE GOUVERNEMENT	1	0,8%
CHOISIR NOTRE EUROPE/PS	12	10,7%
EUROPE ECOLOGIE	11	9,8%
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC MICHÈLE ALLIOT-MARIE/UMP	30	26,7%
NOUVELLE DONNE	3	2,6%
CITOYENS DU VOTE BLANC	1	0,8%
FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE	1	0,8%
UPR SUD-OUEST	1	0,8%
DÉMOCRATIE RÉELLE	0	0%
FORCE VIE	0	0%
DEBOUT LA FRANCE I NI SYSTEME, NI EXTREMES, AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN	0	0%
ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	0	0%
LISTE ANTIREPLACISTE - NON AU GRAND REMPLACEMENT	0	0%
OCCITANIE, POUR UNE EUROPE DES PEUPLES / OCCITÀNIA, PER UNA EURÒPA DELS PÒBLES	0	0%

Inscrit	171
Abstentions	54
Votants	117
Blancs	3
Nuls	2
Exprimés	112
Taux de participation	68,4% contre 43,1% en France (estimation)

68,4%

C'est le taux de participation à Aiguèze lors des élections

Une bonne participation de nos concitoyens par rapport aux chiffres nationaux : encore bravo pour votre civisme !

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 27 mai 2014

LES PERSONNES PRÉSENTES:

Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Alain COSTE, Annie FRICAUD, Roland VINCENT

-Absent : B. Validire, R.Perollet
 -Procuration : R.Peroller donne pouvoir à A. Costa et B. Validire à MC Héraud
 -Secrétaire de séance : MC Héraud

LES DIFFÉRENTS POINTS ÉVOQUÉS:

-1- Point synthétique des réunions des syndicats.

Les représentants de la commune aux différents syndicats font un point de situation des réunions auxquelles ils ont participé. Ces premières réunions ont eu pour vocation essentielle d'élire les présidents et vices présidents et de voter les budgets.

-2- Compétence éclairage public : le conseil a délibéré et adopté à l'unanimité le transfert de la compétence éclairage public au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

-3- Camping des Cigales : le permis d'aménager a été accordé. La signalétique prévue par arrêté municipal sera mise en place. La sortie sur la D141 sera réétudiée lorsque les propriétaires auront, comme elles en ont pris l'engagement, acheté le terrain jouxtant celui où seront implantés les bungalows.

-4- Donjon : Le rapport d'expertise est arrivé en mairie. La recherche de bureaux d'étude pour une mise en concurrence (obligatoire) est en cours. Des mesures seront prises pour limiter le franchissement des barrières du chemin de ronde, pour interdire l'accès au gravier et à la berge à l'aplomb du donjon.

-5- Point finances : un rappel a été réalisé pour que tous aient une connaissance des finances communales.

-6- Village de caractère : Après les argumentaires des conseillers, le conseil délibère et décide de ne pas poursuivre le projet.

Le vote concernant cette décision a donné le résultat suivant :

- 7 Contre la poursuite : Alain Chenivasse – Marie-Christine Héraud – Patrick Lefrançois – Aude Costa –

Annie Fricaud – Rémi Perollet par procuration donnée à Aude Costa – Bernadette Validire par procuration donnée à Marie-Christine Héraud.

- 4 Pour la poursuite : Salud Chabot – Alain Coste – Roland Vincent – Charles Bascle.

-7- Point SIVOM : Un contact sera pris avec le SIVOM et les communes voisines à propos du financement demandé pour les pistes DFCl. Cette question sera étudiée à nouveau avec notamment les critères d'obligation de travaux sur ces pistes.

-8- Location Blanchisserie : point des travaux envisagés avant location (mise en place d'un compteur électrique et mise aux normes pour une somme voisine de 10 000 € - devis en cours).

-9- Emploi saisonnier parking : Le conseil approuve à l'unanimité les demandes de M. PANOSSETTI Tristan et M. LESIEUR Jules. Un contrat stipulant les horaires et conditions de l'emploi sera signé conjointement.

-10- Parking Hôpital : Afin de faciliter les accès des attelages engageant le gabarit un panneau d'interdiction de stationner sera mis en place ponctuellement suivant le besoin dans le virage angle nord face à la pompe.

-11- Commission d'appel d'offres : Le conseil délibère et désigne à l'unanimité les 3 suppléants de la commission d'appel d'offres : Charles BASCLE, Alain COSTE, Aude COSTA.

-12- Demandes de permis de construire : Information du conseil sur les permis déposés ou envisagés pour MM. Vincent, Desplanche, Croze et futur lotissement de la Roquette.

-13- Travaux ONF : Le conseil étudie les propositions de travaux ONF sur

la commune. Le conseil délibère à l'unanimité pour autoriser ceux-ci à hauteur de 1500 € en sus des frais de gardiennage.

-14- Prix de l'eau : Une délibération a été prise au mois de mars, elle sera éventuellement réétudiée lorsque le SIGAC aura fait le point avec le trésorier, a priori il ne sera pas proposé de modification du prix fixé précédemment.

-15- Promotion du village : Les journées du patrimoine Européenne auront lieu les 20 et 21 septembre 2014, une étude sera réalisée pour connaître les possibilités à offrir aux visiteurs.

-16- Autorisation de Droit à l'image : M. Olivier LAVASTRE demande l'autorisation d'utiliser des images du village pour animer un tapis de marche à destination des personnes âgées. Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité.

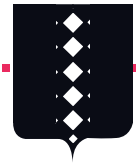
-17- Budget :

Le conseil délibère et autorise à l'unanimité les transferts suivants : CCAS budget 2014 : décision modificative pour transfert de la somme de 136 € de l'article 6713 au 6562. Eau/ assainissement, section investissement - décision modificative pour transfert de la somme de 2609 € de la ligne 21561 (programme non débuté) à la ligne 2315 (travaux et matériel eau, indépendant assainissement) pour permettre la récupération de TVA.

-18- Taxe des ordures ménagères : taux de la taxe des OM. Le taux d'équilibre fixé par l'agglomération était en 2013 fixé à 10,48%, celui voté par la municipalité en mars a été fixé à 11,98% ; cette variation du taux a amené l'agglomération à reverser

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 27 mai 2014

5119 € en début d'année. La reconduction du taux de 11,98% permettra compte tenu des variations de charges la récupération de 3685 € pour le prochain budget. -19- Questions diverses

Mise en place d'un défibrillateur sur la façade de la mairie : l'association « Aiguèze animations » propose de financer la mise en place de l'appareil. Le bureau de l'association doit se réunir pour finaliser cette proposition. Le conseil émet un avis favorable à cette proposition.

Terrasse restaurant « le Bouchon » : Après étude de la demande par le conseil, une extension de la terrasse du restaurant est autorisée pour la mise en place de tables devant la maison de M. GONSART. Cette autorisation est délivrée suite à la réception en mairie d'une autorisation écrite de M. GONSART. Le garde procèdera au métrage correspondant. Triathlon des gorges de l'Ardèche : 22 août ; passage des concurrents dans le village, aire de ravitaillement sur la place du jeu de paume, utilisation du parking de la blanchisserie et partiellement du parking du 19 mars (09h00 à 12h00 jeunes – 18h30 à 20h45 adultes).

Stationnement Place du jeu de Paume : Suite à la demande de plusieurs mamans et après étude, le stationnement sera interdit pour la saison estivale sur la place du jeu de Paume à compter du 09 juin 2014. Un arrêté sera pris pour notifier cette décision à la population. Les barrières seront mises en place pour matérialiser cette interdiction.

Alain Chenivresse
Maire d'Aiguèze

Réunion publique du 23 mai 2014

Nous avons assuré aux électeurs de réaliser un audit de nos finances publiques. Ce bilan financier a été réalisé et présenté aux villageois le 23 mai. Il est important de souligner l'intérêt porté par tous à cette présentation ; 57 participants représentant la majorité des familles.

La présentation, les documents ayant servi à sa préparation, les différents budgets sont à la disposition des habitants qui souhaitent en vérifier la pertinence.

Les membres du conseil municipal avaient été invités à consulter les chiffres et la présentation avant cette réunion.

La base de travail retenue pour cette présentation a été l'étude détaillée de nos finances, assortie de prospectives, réalisée par le trésorier. A noter que cette étude a été privilégiée à celle d'un audit réalisé par un cabinet privé afin de limiter les dépenses communales.

Ce bilan nous permettra de nous positionner en prenant en compte les réalités financières du moment ; hier par exemple nul n'aurait pu prévoir les travaux du donjon. Il nous oblige également à des choix pour permettre de faire face aux investissements qui garantiront une distribution correcte de l'eau, une valorisation du village,

une capacité d'accueil des visiteurs, l'aménagement d'un espace pour nos enfants.

Ces choix contribueront également à laisser aux générations suivantes une gestion la plus équilibrée possible. De nombreuses questions ont été posées et les interventions de tous ont été pertinentes.

- Le nombre d'habitants pris pour comptabiliser l'endettement a été remis en cause. Ce nombre, comme pour l'ensemble des communes, ne prend en compte que les habitants permanents. Les résidences secondaires ne sont pas prises en compte car il n'est pas possible de comptabiliser le nombre de personnes y résidant. Si nous en restons aux résidences occupées par les seules familles propriétaires nous dénombrons 52 résidences secondaires. Si nous prenons en compte les chiffres INSEE nous arrivons à 111 car sont comptabilisés dans ce chiffre tous les appartements des gîtes, des chambres d'hôtes et de résidences, ainsi que ceux loués par les particuliers. La part des résidences principales étant de 100.

- Une étude comparative avec les villages voisins ayant le même profil a également été demandée. Si nous établissons un parallèle avec les deux

villages du département ayant le même label nous constatons que le montant de leurs dettes est de 41 et 2 K€ pour un endettement de 266 et 13 € par habitant. Ces villages ont un ratio de résidents permanents et secondaires comparable au notre. Ces informations peuvent être consultées sur le site

www.collectivites-locales.gouv.fr
- Au-delà de ces chiffres, il est important de mesurer le ratio de l'endettement, cette mesure s'effectue en divisant l'encours de la dette par les produits de fonctionnement. Le coefficient obtenu permet de déterminer combien de mois de produits de fonctionnement sont nécessaires au remboursement du capital dû au 31 décembre de l'année (CRD). Il est considéré qu'autour de 12 mois la situation n'appelle pas d'observation. Entre 12 et 16 mois l'endettement est à surveiller, il concourt à fragiliser la situation financière. Au-delà des 16 mois la zone est considérée critique, le recours à l'emprunt comporte un risque important de dégradation de la situation financière (surendettement). Concernant la commune, si la situation paraissait saine en prenant en compte les emprunts s'autofinçant, le CRD

La vie municipale

Réunion Publique/Budget



Réunion publique (suite)

arriverait au seuil critique de 16 mois avec les emprunts liés au projet village de caractère. Ceci permet d'affirmer qu'après de tels emprunts (si ceux-ci sont acceptés par les organismes prêteurs ?) nous ne pourrions que détériorer la situation. - Il est aussi important de souligner que le trésorier attire l'attention de la mairie sur la situation dans son rapport de gestion de l'année 2012 : « le recours à l'emprunt en 2012 a dégradé un niveau d'endettement déjà important. Il serait prudent d'éviter la souscription de nouveaux prêts ».

Pour rétablir la situation nous avons soit la possibilité de suspendre le projet majeur en cours, soit d'agir sur le volume des recettes (vos impôts !), soit de trouver des moyens propres à générer des recettes.

A noter :

- que pour la deuxième solution il faut souligner que le contribuable Aiguëzois est plus sollicité que celui des communes de même catégorie. Le produit de la part communale des 3 taxes (foncière, bâtie et non bâtie) excède de 41 % la moyenne départementale et nationale et de 21 % la moyenne régionale. Cela représente

un produit issu des 3 taxes de 440 € / habitant contre 258 € au niveau départemental et national et 347 € au niveau régional.

- que les moyens propres à générer des recettes ne peuvent être envisagés qu'au mieux à moyen terme. Après la présentation des chiffres, l'avenir à court, moyen et long terme a été évoqué. Ces trois qualificatifs doivent être pris en compte pour avoir une vision globale et surtout une gestion réfléchie s'inscrivant dans le temps et prenant en compte les souhaits des Aiguëzois.

En essayant de rester synthétique :

Le présent et le court terme nous sont imposés, il s'agit d'être réactif face au problème du donjon et d'attendre l'issue du procès qui engage la mairie et un de ses locataires de la Blanchisserie. A moyen terme il faudra valoriser les réseaux d'eau (après une étude détaillée de l'état), améliorer notre cadre de vie et l'accueil des visiteurs. A plus long terme voir le dimensionnement du château d'eau, poursuivre la valorisation de l'accueil des visiteurs, procéder à d'importantes réparations et mises aux normes de la Blanchisserie.

Ces idées générales seront naturellement accompagnées de projets moins onéreux mais propres à valoriser le village comme notre vie. Nous avons tous la volonté et des idées pour améliorer, embellir notre environnement, valoriser et conserver notre patrimoine.

En la matière nous devons rester maître de nos choix et éviter de nous laisser imposer des contraintes supplémentaires. Légitimement nos idées peuvent diverger, cela est dans la logique de la nature humaine. A nous de choisir les meilleures de ces idées et de participer à leur mise en œuvre de façon la plus démocratique et la plus positive possible.

Nous devons avoir en mémoire que nous ne sommes pas les propriétaires de notre patrimoine, que nous en sommes seulement les dépositaires temporaires et que notre devoir est de le transmettre valorisé et conservé. Nous avons aussi le devoir de transmettre une situation financière saine, d'agir pour le mieux de TOUS pour BIEN VIVRE A AIGUEZE.

Je reste à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.
Alain Chenivresse

Présentation du bilan récapitulatif de la dette de la commune

	TOTAUX	€ par Habitants	Moyenne départementale même strate
<u>BUDGET GENERAL</u>	494 009,43 €	2139 €	574 €
<u>BUDGET DE L'EAU</u>	223 509,06 €	968 €	
<u>DETTE ACTUELLE</u>	717 518 €	3107 € *	
Emprunts Prévus pour village de caractère Budget général : 250 000 Budget eau : 76890	326 890 € **	1415 €	
<u>TOTAUX DETTE ACTUELLE + EMPRUNTS VDC</u>	1 044 408 €	4521 €	
<u>DEDUCTION EMPRUNTS AUTOFINANCES</u> (école 68905 – blanchisserie 284075)	- 352 980 €		
<u>TOTAL GENERAL</u>	691 428 €	2993 €	

* Cette somme ne prend pas en compte les recettes liées aux emprunts qui s'autofinancent à 97% (école et blanchisserie),

** Ces emprunts sont obligatoires pour réaliser le projet village de caractère, les subventions (2x84000€) des conseils régional et général étant déjà comptabilisées en recette au budget général, les autres subventions restent soumises à attribution, ce qui est loin d'être gagné vu le contexte économique.

La vie municipale

Stationnement/Circulation



Résumé de l'arrêté

Le maire a pris un arrêté concernant le stationnement et la circulation dans le village pendant la période estivale. Nous ne présentons pas ici la totalité de celui-ci, nous en présentons les grandes lignes, afin d'en faciliter la lecture. Vous pouvez en lire l'intégralité sur le panneau d'affichage.

Le village fonctionne en **zone piétonne du mardi 10 Juin au lundi 15 Septembre 2014** à partir de l'entrée principale au niveau du parking du 19 Mars. Les habitants, les résidents secondaires, les véhicules de livraison, les véhicules de secours et les services techniques sont autorisés à circuler à une vitesse maximum de 20km/h, à stationner le temps de charger ou décharger leur véhicule, ils peuvent ensuite se garer sur l'un des parkings dédiés.

STATIONNEMENT DES RESIDENTS : HABITANTS ET RESIDENTS SECONDAIRES
Les ayants-droit (habitants permanents, résidents secondaires ou estivants logés) pourront stationner sur le parking sécurisé de la Font ou du lavoir en apposant à l'intérieur de leur pare-brise le badge d'autorisation. Ce badge identique à celui de l'année précédente

peut être donné ou renouvelé en mairie. Un contrôle régulier permettra de dissuader l'accès des personnes non autorisées. (dérogation pour se rendre au secrétariat de la mairie ou aux offices dans l'Eglise)

STATIONNEMENT INTERDIT DU 10 JUIN AU 15 SEPTEMBRE SUR LA PLACETTE et la GRAND RUE ; SUR LA PLACE DU JEU DE PAUME ; CHEMIN DE L' ESCALO (accès à l'Ardèche) ; SUR LA PORTION D'ACCES DE LA GRAND RUE AU CASTELAS

STATIONNEMENT INTERDIT DE FACON PERMANENTE VIRAGE DE LA RUE DU BARRY ; RUE DU VALLAT

VIRAGE PLACE DE L'HOPITAL-RUE DU PORTAIL HAUT
Le stationnement est limité à l'emplacement d'un véhicule léger. Cet emplacement sera périodiquement interdit pour faciliter la circulation des véhicules encombrants ; à ces occasions un panneau de signalisation sera mis en place.

CHEMIN DES ECOLES A PARTIR DU CEDRE
Circulation réservée aux riverains dans le sens vers le village. Le stationnement est

interdit des deux côtés pour laisser le passage aux véhicules de secours et aux camions d'évacuation des ordures ménagères.

ENTREE DE LA PLACE DU JEU DE PAUME :

Une banane matérialisée au sol canalise la circulation à droite et à gauche de la chaussée. Le stationnement dans le virage est interdit, matérialisé par une bande blanche continue.

MARCHE HEBDOMADAIRE

Le stationnement et la circulation (y compris des riverains) sont interdits sur la place du Jeu de Paume et la Placette tous les JEUDIS de la saison estivale pendant le marché hebdomadaire du matin 6h à 14h.

Ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire et les infractions seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

M. le commandant de la Gendarmerie de Pont Saint Esprit et Monsieur le garde Champêtre Intercommunal sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise à M. le Préfet

La vie à Aiguèze

Fête du pain



Fête du pain

Encore une réussite pour «Culture et Loisirs» !

Beaucoup, voire énormément de monde s'est retrouvé le week-end du 10 mai pour cette "fête du pain" organisée par l'association "Culture et Loisirs". Même le soleil était au rendez-vous... Gaieté, convivialité, danse des "Dames d'Aiguèze", défilé des "Barjorettes", peña, ateliers pour enfants ...tout y était afin de nous "pétrir" une excellente fin de semaine.

Nos trois boulangers aidés par une mitonne en herbe ont œuvré toute la nuit .Le four a absorbé la cadence imposée par les bénévoles de la pâte à pain.100 kg de farine ont été nécessaires pour satisfaire tout le monde ou presque.

Merci encore à cette association, à ses membres et à ses bénévoles!!! Il faut dire qu'ils sont rôdés dans l'organisation de festivités réussies...

Une petite pensée à un absent de cette fête, un des piliers de l'association, M. Borgnat à qui nous souhaitons une bonne convalescence et que nous retrouverons certainement l'année prochaine, les mains dans la farine...

Ecrit par Patrick Lefrançois

Plus de photos sur mairieaigueze.blogspot.fr



La vie à Aiguèze

Marché aux fleurs

Marché aux fleurs

Les fleurs étaient belles, les bénévoles aussi !!!

Ce lundi de pâques, le 21 avril, malgré un timide soleil, les visiteurs étaient présents à ce rendez-vous devenu maintenant traditionnel dans notre village, organisé par "les souriceaux intellos" et orchestré par "notre" Béatrice locale.

Derrière leur stand, cette dernière et ses bénévoles "fleurissaient" et leurs pétales n'étaient que sourire...
MERCII !!!

Plus de photos sur
mairieaigueze.blogspot.fr

Ecrit par Rémi Perollet



La vie à Aiguèze

8 mai

Commémoration du 8 mai

La population s'est réunie au monument aux morts pour commémorer le 69^e anniversaire de l'armistice mettant fin à la deuxième Guerre mondiale.

Après le dépôt de gerbe de la municipalité, l'appel aux morts et la minute de silence, le maire a lu le message de Kader Arif, secrétaire d'Etat délégué aux Anciens combattants et à la Mémoire. A suivi la lecture du texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre. Vincent et Georges Chabot ont rendu également hommage à nos disparus par la poésie et le chant, sous le drapeau porté par Jean-Paul Ventajol.

Enfin, le maire s'est adressé à la population, voici son discours :

Nous commémorons aujourd'hui le 69^e anniversaire de la victoire de 1945. Un conflit mondial qui a occasionné 64 millions de victimes et dévasté de nombreux pays.

Cette guerre née dans les Balkans, étendue à l'Europe a fini par impliquer les cinq continents. Elle fut sanglante, elle fut horrible avec son cortège d'épurations ethniques, de génocides, avec la montée en puissance des armes nucléaires de destruction massive.

Les pays belligérants, vainqueurs ou vaincus sont sortis exsangues de ce long conflit ; ce conflit qui a décimé toute une génération de leurs forces vives et anéanti l'essentiel de leurs ressources.

Notre pays en est sorti profondément meurtri et dix ans auront été nécessaires pour relancer l'économie et reconstruire les villes. Les plaies se sont lentement refermées. La réconciliation avec l'Allemagne a permis la construction de l'Europe que nous connaissons.

Dans le monde d'aujourd'hui, dans les esprits de nos sociétés occidentales la paix paraît acquise. Les guerres et les conflits aux origines multiples, religieuses – ethniques paraissent parfois lointains. Les différends économiques entre les pays

sont nombreux. Même si les conflits comparables aux 2 guerres mondiales peuvent paraître lointains, l'actualité récente en Europe de l'est, au proche et au moyen orient, les conflits en Afrique, les violences en Amérique du sud soulignent que l'équilibre entre paix et guerre reste fragile et qu'il est important de rester vigilants.

La grande guerre dont nous parlerons du centenaire à l'occasion du 11 novembre, celle de 39-45, l'instabilité mondiale depuis et aujourd'hui ne nous permettent pas de dire à nouveau « plus jamais ça ». Ces paroles évoquées avec espoir en 18.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie, à ceux qui ont souffert pour que nous puissions vivre un monde meilleur.

Mais il serait injuste d'oublier ceux qui ont défendu les valeurs de la France en Indochine. Le 7 mai 1954 à 17h30, après 57 jours de combat, tombait le dernier bastion de Diên Biên Phù, c'était il y a 60 ans. Je ne porterai aucun jugement sur les conditions et l'épilogue de cette défaite politique, il revient à chacun de se faire une idée.

Il serait injuste d'oublier ceux qui aujourd'hui défendent, parfois au sacrifice de leur vie, les idéaux et valeurs de notre république.

Après avoir évoqué autant de sacrifices, autant de souffrance je pense qu'il est utile de relativiser nos petits problèmes actuels. N'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur la relative importance des différends qui parfois opposent les gens, sur les exigences d'un monde ou l'intérêt individuel prime souvent.

Je vous demande à tous de faire un effort pour que la paix commence à notre porte...il peut être permis d'espérer que cela fasse tâche d'encre.

Pour finir, tous se sont retrouvés devant un verre achevant ainsi cette commémoration du 8 mai.

Ecrit par Rémi Perollet



La vie à Aiguèze

Trail des gorges



8ème Trail des Gorges de l'Ardèche 2014

Hier, dimanche 25 mai 2014, s'est déroulé le huitième Trail des Gorges. Plusieurs parcours étaient proposés : un parcours découverte de 10 km (ouvert aux juniors), le parcours classique de 23 km et l'Elite poussant jusqu'à 41 km. Étaient également au programme, deux courses enfants, ainsi qu'un cani-cross (course en duo avec son chien). On compte parmi les principaux organisateurs Yves Sautai, bien connu dans notre village et au domaine Tour Paradis.

Le trail est passé traditionnellement à Aiguèze, laissant apercevoir, coureurs chevronnés et émérites ; coureurs plus ama-

teurs mais avec plein de courage ("l'important est de participer") ; des enfants ou ados qui n'avaient rien à envier au style et à la ténacité de leurs aînés.

On a pu ainsi encourager 4 aigüezoïens sportifs et courageux : Sylvain Chabot (organisation également) qui courait trop vite pour que je le prenne correctement en photo, Vincent Chenivresse (dans un style plus décontracté !), Denis Héraud (encouragé par sa petite fille) et Joris Ughetto. Rolland Vincent avait, quant à lui, délégué à toute sa famille (fils, neveu, petits enfants...) le soin de représenter dignement notre village dans cet exploit sportif.

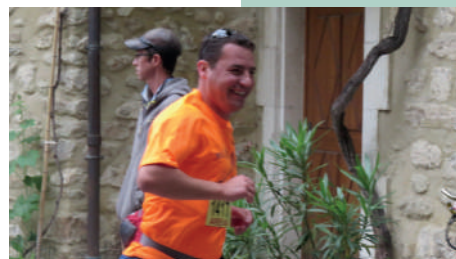
Nous avons pu également applaudir, Guillaume Barthélémy et Anne-Marie Binet (organisation et participante) ancienne aigüezoïse.

Remercions Jean, Cédric, Guillaume, Jean-René et Yann pour leur aide à l'organisation du passage dans notre village ainsi que Christophe pour son aide "photographique".

BRAVO à TOUS, coureurs et organisateurs, à l'année prochaine pour la 9ème édition et encore plus de mollets en béton...

Plus de photos sur mairieaigueze.blogspot.fr

Écrit par Rémi Perollet



La vie à Aiguèze

Bloc-notes



A 18 ans, je vote pour la première fois

Marie Ventajol vient d'avoir 18 ans. Elle a pu donc, ce dimanche 25 mai 2014, élections européennes obligent, user pour la toute première fois de son droit de vote et mettre son premier bulletin dans l'urne.

Rappelons à cette occasion, l'intérêt de ce droit qui est aussi un devoir, qui n'a pas été naturellement acquis, qui est l'histoire d'une succession de conquêtes.

Dans notre village où le taux de participation est toujours plus élevé que la moyenne nationale ou départementale, il nous semble bon de rappeler ici l'importance de la citoyenneté.



Avoir 18 ans c'est, entre autre, obtenir le droit de vote, un pas essentiel vers la citoyenneté, vers ses droits et ses devoirs. Il est assez rare dans notre village de compter de nouveaux jeunes électeurs, c'est pour cela que nous le signalons et souhaitons à Marie un joyeux anniversaire "civique"...

Ecrit par Aude Costa et Rémi Perollet

Préparatifs pour l'Ardéchoise

Sous la houlette d'Alain Baume, opération décoration du village ce matin du 12 juin 2014 afin d'accueillir comme il se doit le passage de l'Ardéchoise dans notre village ce 19 et 20 juin. Les petits fanions jaunes et violets, aux couleurs de cette course, fleurissent dans le village.



Page des Associations

Dans cette section, vous trouverez les informations, les événements de nos associations Aiguèzoises.

Les bureaux des associations peuvent nous faire parvenir des informations à faire passer dans ce bulletin par mail à aigueze2014@gmail.com

Une réunion regroupant toutes les associations d'Aiguèze sera organisée par la municipalité. Les présidents des associations seront tenus informés de la date.

Tourisme et Patrimoine

Plus Beaux Villages de France



Assemblée Générale des PBVF

L'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France a eu lieu du vendredi 16 au dimanche 18 mai à Eguisheim, magnifique village Alsacien labellisé.

Le maire y a, bien sûr, assisté, souhaitant poursuivre ainsi l'implication du village à cette association des Plus Beaux Villages de France et à son label ; et participera dorénavant à la commission développement. Rappelons ici le fonctionnement des "PBVF" :

Aux côtés de ses instances décisionnelles que sont l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau, 3 commis-

sions techniques ont été créées correspondant aux 3 axes stratégiques de l'association.

La Commission Qualité se prononce sur le classement ou le déclassement des villages.

La Commission Notoriété contrôle l'utilisation de la marque déposée, gère la communication interne et la promotion du réseau (conception de produits sous marque, site Internet, relations Media, campagnes promotionnelles...)

La Commission Développement a en charge la mobilisation de l'offre touristique et l'animation des acteurs locaux dans le cadre d'actions favorisant le développement économique des villages (montage de séjours avec le tour opérateur Come To France, organisation d'événementiels...)

Ecrit par Rémi Perollet



Claude Chabert, président des PBVF et le maire d'Eguisheim (au micro)



Reportage TF1

Ce dimanche 17 mai aux Infos de 13 heures, sur TF1, un reportage sur Aiguèze et ses anecdotes insolites, à la suite de celui sur les gorges. Le jeudi précédent, après une visite du village, les journalistes ont voulu interviewer Michel Bertet sur ces "farces" Aiguèzoises qui sont rentrées dans notre patrimoine, dans notre histoire.



156

Le nombre de villages PBVF

Tourisme et Patrimoine

Préparation Estivale



Réunion des commerçants

Réunion de préparation estivale avec les commerçants, restaurateurs, hébergeurs d'Aiguèze...

Le 23 avril dernier étaient conviés les commerçants, restaurateurs, hébergeurs (hôtels, gîtes, campings...) en mairie afin de dégager des objectifs communs, notamment en ce qui concerne la période estivale. Après plusieurs points d'informations, une discussion s'est ouverte comme par exemple sur la signalisation de ces commerces, sur les festivités, le stationnement... La plupart des commerçants étaient présents. La nouvelle municipalité espère que ce dialogue ainsi entamé perdurera car il est l'intérêt de tous. Merci à eux d'avoir répondu présents à cette démarche.

Ecrit par Rémi Perollet



Fleurissement

Fleurissement du village

En préambule de la réunion du conseil du 30 avril 2014 des remerciements sont adressés à Mmes Salud CHABOT, Ginette DUVION et Mireille CHABOT pour l'achat et le début de mise en place de fleurs dans le village. Cette opération, entrant dans le cadre du concours « villages fleuris », valorise le quotidien des habitants et améliore l'accueil des visiteurs. Un bon d'achat de 330 € gagné lors du dernier concours, nous a permis d'acheter bon nombre de plantes arbustives à la pépinière des Astries à ALES.

Depuis, les jardinières ont reçu de l'aide et c'est ainsi que l'ont aperçue travaillant à embellir la butte proche du cèdre. Maintenant il nous faudra toujours des planteurs ! Si vous avez un peu de temps de libre, faites vous connaître auprès de Salud, à la suite de Ginette, qui dirige la manoeuvre d'une main de maître mais en plus d'une main en fleur...

Ecrit par Patrick Lefrançois et R. Perollet



Visite 360°

Une visite panoramique du village est disponible sur le site de la mairie

Proposée par l'office de tourisme de Bagnols sur cèze et achetée par l'ancienne municipalité la "superbe" visite en 360° est disponible. Allez la voir même si vous connaissez le village. Celle-ci est en ligne sur mairieaigueze.blogspot.fr. Elle vaut le détour. Elle a été réalisée par "on-vite.com". Bonne visite et laissez vous guider...



Tourisme et Patrimoine

Donjons et hébergements



Nouvelles du donjon

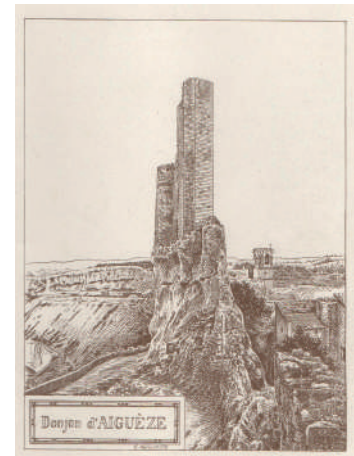
bivcbip

Comme annoncé précédemment, après une discussion et une visite avec le maire, le cabinet d'expert est venu observer et étudier notre tour Sarrazine.

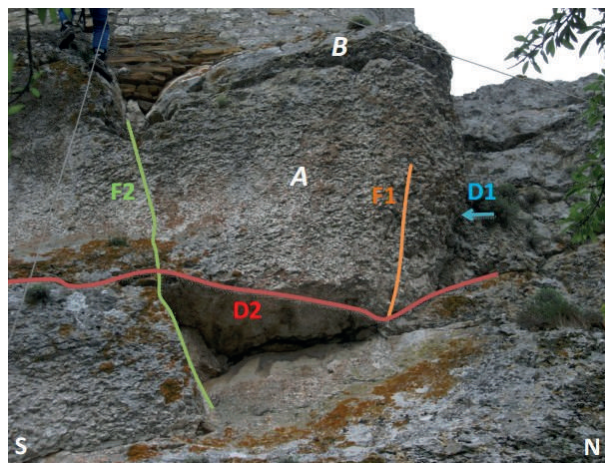
Leur rapport permet de fixer les objectifs . En résumé si le donjon n'est pas lui même en danger, les deux blocs situés en dessous (A et B) présentent un risque certain de chutes. Des travaux sont donc obligatoires (béquille...)La recherche de bureaux d'étude spécialisé en ce domaine pour une mise en concurrence est en cours.

Des mesures seront prises pour limiter le franchissement des barrières du chemin de ronde, pour interdire l'accès au gravier et à la berge à l'aplomb du donjon.

A ce jour, le coût des travaux et autres études n'est pas connu.



Ecrit par Rémi Perollet



Nous aussi, on se prépare...

A l'instar de nos commerces, les campings, hôtels et gîtes se préparent aussi à l'approche de la saison estivale

Après s'être restauré, avoir acheté des souvenirs, bu un coup, apprécier le travail de nos artisans, il va bien falloir que nos visiteurs estivaux trouvent un coin pour dormir et se reposer avant de replonger les yeux dans notre village et le corps dans l'Ardèche. C'est pour cela que nos trois campings (les Cigales, le camping d'Alain Coste et le camping Dufour) paufinent leurs emplacements ; que la Résidence du Castelas et le Rustic secouent leurs oreillers et préparent leurs terrasses ; que les gîtes comme les jardins du Barry ou les Mazets nettoient leur piscine et arrosent leur jardin...Ceci dit, à l'heure où vous lisez cet article tout est déjà fin prêt...En tout cas bonne saison estivale à eux aussi.

Ecrit par Rémi Perollet

histoire du village

Petit village...grandes histoires



Souvenirs et anecdotes

Notre petit village est « truffé » de souvenirs, de personnages, d'anecdotes, d'évènements dont nous avons le devoir et le plaisir de nous rappeler.

Tous mis bout à bout, ils donnent à Aiguèze son âme, son identité, son caractère. Alors mettons nous tous au coin du feu et souvenons-nous...

L'histoire d'Honoré...

Quand on tape sur Internet, Honoré Agrefoul, on trouve sur des forums d'amateurs d'absinthes, des propos comme celui çi...

Honoré Agrefoul, inventeur de l'absinthe...?
par Pierre-André Delachaux,
from Nouvelle revue neuchatoise n:o 53, 1997.

Et voici la vraie histoire d'Honoré Agrefoul, telle que me l'a confiée Michel Bertet, dans sa boulangerie-pâtisserie d'Arles:

"Je suis à l'origine, depuis une quinzaine d'années, de plusieurs gags et farces diverses, suivi par quelques amis humoristes pour les mises en scène. Pour l'histoire d'Agrefoul, le nom m'est venu comme ça, sans recherche spéciale, mais j'ai trouvé que le agr faisait bien terrien -- agraire, agriculture. Ce n'est pas non plus en pensant spécialement à la Fée verte qui j'ai fait cela. Je me suis rendu compte après de l'erreur commise, car l'absinthe et le pastis n'ont rien à voir. Nous avons inauguré la plaque en 1985, un lundi de Pentecôte, à onze heures. Nous sommes arrivés avec une Citroën traction avant; j'étais assis à l'arrière déguisé en Mitterrand, avec un masque, petits drapeaux sur les ailes, numéros de l'Elysée sur les plaques, dépôt d'une gerbe, discours en imitant le Président,

mains serrées. J'ai reçu un bouquet de fleurs, même une pancarte revendicatrice: Mitterrand, pas de discours, des sous!... Pour la petite histoire, un monsieur très âgé avait vu une affiche sur laquelle était inscrit que "Monsieur le Président de la République viendrait inaugurer une plaque destinée à un bienfaiteur de l'humanité", et il nous a fallu user de beaucoup d'arguments pour le dissuader de venir. Je dois vous dire que pour faire plus, la vrai, les gendarmes étaient là! Le hasard, à cette époque, a voulu que je sois un copain, du chef de brigade de Point-Saint-Espirit, et il m'a dit: - Je t'enverrai une 4L avec deux gendarmes, un de deux mètres et l'autre d'un mètre soixante-cinq. C'était marrant. Ils étaient quand même assez éloignes de la plaque pendant la cérémonie, vu que ce n'était pas officiel, mais par contre ils étaient présents pour boire le pastis.

Un an plus tard, pour Pentecôte, je me suis amusé à sculpter le buste. Chaque année depuis, on fête la Saint-Honoré, à des dates variables pour arranger

chacun. Les gens d'Aiguèze et quelques autres des environs font un repas en commun sur la place où figure la plaque; nous sommes environ cent vingt et après le repas, chansons, contes, histoires de toutes sortes sont débitées, quelques guitares, un tambourin, des harmonicas accompagnent le souvenir de l'homme qui n'a jamais existé."

En quittant Arles, je me remémore tous les autres gags et canulars que M. Bertet m'a racontés, tel celui de la création d'une Confrérie des Adorateurs de ponts suspendus et de son inauguration en grande pompe sur le pont de Saint-Martin.

AGENDA

Les rendez-vous



Aiguèze

Agenda des festivités été 2014



Repas tiré du sac
avec bal
le samedi 12 juillet



Places en musique avec Lisa
sol et Maurice la gouaille
(orgue de barbarie et
déambulateur jongleurs)
Vendredi 18 juillet 16h



Apéritif
« Bienvenue »
Samedi 26 juillet
11 h 30

« Histoires de
clochers » visites
guidées bilingues
jeudi 31 juillet 9h30

Visites insolites
jeudi 7 Août
18h30

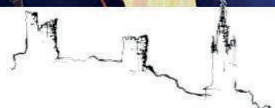


Apéritif
« Bienvenue »
Samedi 9 Août
11 h 30



Repas tiré du sac avec
concert irlandais
« Crosswind »
le samedi 16 Août
20h

Bon été
!!!



Aiguèze



mairieaigueze.blogspot.fr

AGENDA

Les rendez-vous



Les dates

Dans cette page, vous retrouverez les informations, les évènements...

19/06 et 20/06 • Passage de l'Ardéchoise

26/06 • 1er marché estival

12/07 • Repas tiré du sac avec bal

18/07 • Place en musique (orgue de barbarie ambulante)

26/07 • Apéritif de bienvenue avec des produits de terroir

Inscription au bus scolaire

Pour inscrire son enfant au bus scolaire

Les inscriptions sont ouvertes. Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez aller :

-soit sur Internet (site du conseil général du Gard) SI VOUS AVEZ DEJA FAIT L'INSCRIPTION SUR INTERNET

-soit en mairie où l'on vous délivrera les formulaires papiers
.PENSEZ A BIEN RENSEIGNER VOTRE ADRESSE MAIL

Contacts Utiles

• aigueze2014@gmail.com

Bulletin municipal
Aiguèze
n°2 JUIN 2014
Directeur de publication :
Chenivresse Alain, maire

Rédacteurs et commission de rédaction :
Costa A. Lefrançois P
Perollet R.

Impression et distribution
par nos soins
Tirage 150 exemplaires

Reproduction interdite
sans autorisation de la
commune
Dépôt légal à parution